



contrat

d'engagement

Dans cet établissement,
nous nous engageons à
prendre en charge
la douleur
avoir moins mal
ne plus avoir mal
c'est possible.

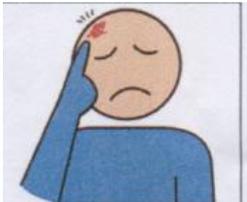


*Ta participation et celle de tes parents sont essentielles.
Nous sommes là pour vous écouter, vous soutenir, vous
aider.*

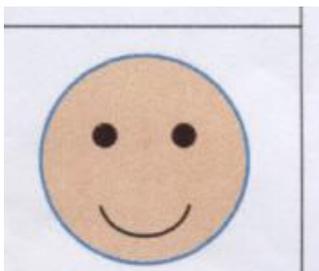
Tu as peur d'avoir mal...
prévenir, traiter ou soulager
ta douleur c'est possible



***Ensemble, toi, tes parents, une équipe, nous allons faire
de notre mieux...***



Les douleurs provoquées par certains soins
ou examens : piqûres, pansements, pose de
sondes, de perfusion, ... Les douleurs
parfois liées à un geste quotidien comme
une toilette ou un simple déplacement

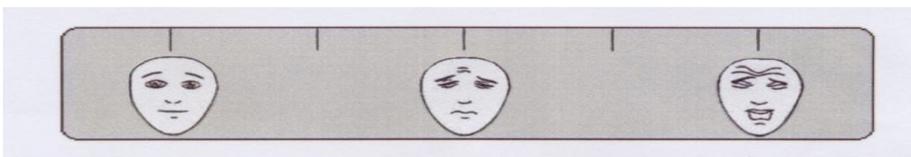


Les douleurs aiguës comme
celles
de fractures..
les douleurs après une
intervention chirurgicale.
les douleurs chroniques.

***Tu as mal...
Ta douleur, parlons-en***

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter ton traitement, tu peux nous indiquer "combien" tu as mal en notant ta douleur de 0 à 10 ou en t'aidant d'une réglette.



Dans les situations de difficulté majeure de communication, l'institution utilise un outil spécifique d'observation (l'Echelle de Salvador), mais aussi un outil d'information (l'Affiche Sparadrap et un outil de communication pictogrammes) pour mieux te comprendre.



© Association SPARADRAP

Nous allons t'aider à ne plus avoir mal, ou à avoir moins mal

- **en répondant** à tes questions ;
- **en t'expliquant** les soins que nous allons te faire et leur déroulement : comment on fait ... grâce à l'observation de l'équipe et du référent de ton projet ;
- **en utilisant** le ou les moyens les mieux adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. La morphine est l'un des plus puissants. Mais certaines douleurs, mêmes sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent t'être proposées comme par exemple la relaxation, les massages, le soutien psychologique

Article L.1110-5 du code de la santé publique "...toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée..."

Dans le cadre du contrat d'engagement de la lutte contre la douleur, le Centre Hélio-Marin s'est doté de moyens afin de prendre en charge la douleur de façon optimale avec :

- La participation de la personne accueillie et de sa famille est essentielle.
- La mise en place d'un Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD). Celui-ci est actif depuis le 9/11/2006. Il inclut une équipe pluridisciplinaire.
- La formation et sensibilisation du personnel : Le personnel est formé à la mesure de l'intensité de la douleur.
- Un dossier de base « San Salvador » de l'évaluation de la douleur est établi systématiquement chez l'enfant polyhandicapé, il est intégré à chaque réunion de projet et réévalué.
- De la même façon, la douleur post-opératoire est évaluée et traitée spécifiquement en partenariat avec les différents services de chirurgie.

D'autres moyens peuvent être proposés en associant médicaments, rééducation et soutien.

LES EQUIPES sont LA pour vous ECOUTER et vous AIDER